****

|  |  |
| --- | --- |
| **cid:image002.png@01D7E112.EB720CA0** | **cid:image003.jpg@01D7E112.EB720CA0** |

Le 2 décembre 2021

**La Région lance un Appel à Manifestation d’Intérêt pour accompagner les projets des territoires ruraux**

**Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, a lancé aujourd’hui, à Rouen, l'Appel à Manifestation d'Intérêt du programme LEADER 2023 – 2027 (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale).**

**La Région va consacrer plus de 30 millions d’euros pour la période 2023-2027 à soutenir le développement rural, et accompagner les projets innovants des territoires sélectionnés par cet Appel à Manifestation d’Intérêt, qui s’ouvre aujourd’hui.**

Financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) géré par la Région, le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) permet de soutenir le développement rural en finançant à la fois des projets innovants répondants aux enjeux actuels des territoires mais aussi de l’animation et de l’ingénierie au plus près des besoins.

97 % des communes de Normandie regroupant 68 % de la population deviennent potentiellement éligibles à LEADER 23-27, contre 75% actuellement pour 52% de la population.

*« Nous avons décidé d’élargir les critères d’éligibilité au programme LEADER : il est indispensable pour nous de ne pas exclure des territoires semi-ruraux qui pourraient proposer des projets intéressants et innovants »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie

La Région Normandie a mené, de novembre 2020 à janvier 2021, une concertation auprès de

700 acteurs des territoires LEADER (membres des comités de programmation, porteurs de projets, animateurs, gestionnaires…). **A la suite de cette concertation, la Région lance un Appel à Manifestation d’Intérêt, ouvert du 2 décembre 2021 au 24 février 2022,** qui constitue la première étape du processus qui permettra de sélectionner les territoires bénéficiaires de l’accompagnement régional.

Pour bénéficier de cet accompagnement, **chaque territoire, après avoir répondu à l’AMI, devra se préparer ensuite à l’appel à candidature dont le lancement est prévu au printemps 2022.**  Le territoire établira une stratégie de développement territorial, pilotée par un groupe d'action locale (GAL) constitué d’acteurs publics (collectivités, établissements d'enseignement...) et privés (associations, entreprises, exploitations agricoles, particuliers...).

La sélection finale sera opérée fin 2022. L’objectif est de conventionner avec les futurs territoires LEADER de manière à démarrer le nouveau programme dès début 2023.

Le programme LEADER a déjà permis de financer en Normandie :

- 378 projets touristiques, patrimoniaux ou de la revitalisation des centres bourg,

- 139 projets pour la transition écologique et énergétique,

- 135 projets en faveur de l’économie locale (Commerces, artisanat, Circuits courts…),

- 108 projets culturels,

- 102 projets pour la santé, la petite enfance et les personnes âgées.

**Quelques projets soutenus par la Région au titre du programme LEADER :**

* **GAL d’Alençon** : acquisition de nouveaux équipements médicaux par l’Hôpital de Sées pour développer ses services de santé de proximité

Grâce au soutien de LEADER, la mise en place d’une consultation avancée en cardiologie par l’acquisition d’un échographe (40 000 euros) a été rendue possible, ainsi que l’acquisition d’un mini-bus (34 921 euros) adapté aux personnes à mobilité réduite et un capteur plan qui permet d’obtenir des images de haute résolution et permettre la télétransmission des données au centre hospitalier d’Argentan. Ces projets ont permis de développer l’offre de soins à Sées et de consolider les partenariats avec les autres centres hospitaliers de l’Orne.

* **GAL Seine normande** : réhabilitation du bar-épicerie de Manneville-sur-Risle

Ce commerce a été fermé pendant deux ans avant de pouvoir à nouveau ouvrir ses portes, grâce à la détermination d’un jeune repreneur. La municipalité a appuyé ce projet en rachetant ce commerce puis en effectuant les travaux de rénovation du bâti, avec le soutien de LEADER à hauteur de 90 000 euros. La renaissance de ce commerce multi-services, le « Bar des Sports », est un facteur d’attractivité pour la commune et un réel vecteur de lien social entre ses habitants.

* **GAL du Pays d’Argentan, d’Auge et d’Ouche** : parcours acrobatique du Parcabout

Le Parcabout offre un rebond touristique à Saint- Evroult-Notre-Dame-du-Bois. C’est un village de moins de 500 habitants qui abrite les vestiges d’une ancienne abbaye et où la commune a souhaité agrandir et moderniser sa base de loisirs. Une mission exploratoire menée par des étudiants de l’école d’aménagement de Tours a conduit à une proposition d’ensemble comprenant un parcours acrobatique sur des filets entre les arbres : le Parcabout. La Région a soutenu ce projet via le programme LEADER à hauteur de 20 309 euros.

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr